



HAL
open science

LA FORMATION AUX MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ EN CONTEXTE CARIBÉEN : LE CAS DE LA POLICE NATIONALE EN GUADELOUPE

Jean-fabrice Ondo

► **To cite this version:**

Jean-fabrice Ondo. LA FORMATION AUX MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ EN CONTEXTE CARIBÉEN : LE CAS DE LA POLICE NATIONALE EN GUADELOUPE. La formation à l'épreuve du travail : perspectives internationales et interdisciplinaires, Université de Tours, May 2023, Tours, France. hal-04209517

HAL Id: hal-04209517

<https://hal.science/hal-04209517v1>

Submitted on 16 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

LA FORMATION AUX MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ EN CONTEXTE CARIBÉEN : LE CAS DE LA POLICE NATIONALE EN GUADELOUPE

ONDO Jean-Fabrice

Université des Antilles – Contextes, Recherches et Ressources en Éducation et Formation

(CRREF – UR6_3)

jeanfabrice.ondo@gmail.com

TITRE

La formation aux métiers de la sécurité en contexte caribéen : le cas de la police nationale en Guadeloupe

Résumé :

Contexte général de la recherche

Notre travail porte sur la formation des professionnels de la sécurité en Guadeloupe, et plus singulièrement, dans le domaine public de la police nationale (Brodeur, 1984 ; Loubet Del Bayle, 1998, 2004). Nous nous demandons s'il existe, d'une part, des phénomènes et des moyens d'adaptation et d'ajustement des méthodes de formation au métier de policier à ce territoire, et d'autre part, des pratiques professionnelles qui seraient spécifiques à l'environnement guadeloupéen et, plus largement, aux différents contextes caribéens et d'Outre-mer. Nous nous interrogeons ainsi sur la question de la contextualisation et de l'émergence d'effets de contextes (Delcroix, Forissier et Anciaux, 2013) au sein des formations et des pratiques dans ce secteur professionnel particulier, ainsi que sur la gestion des émotions et de la place accordée à la langue créole en tant que moyen de communication « facilitateur de sens » (Véronique, 2014 ; Prudent, 2005). Nous émettons l'hypothèse selon laquelle, dans le domaine de la sécurité, certains particularismes locaux (culturels, sociolinguistiques, historiques, écologiques, par exemple) peuvent constituer des éléments à prendre en compte dans la formation et la pratique des policiers pour faciliter l'intégration de normes établies sur le plan national et appliquées sur le plan local. Dans ce travail, nous interrogeons

notamment la place de la langue créole chez les policiers, aux côtés de la langue française, afin de gérer certaines situations et d'interagir avec la population.

Méthodologie

Population

Le milieu professionnel constituant notre terrain d'enquête est celui de la direction territoriale de la police nationale de Guadeloupe qui a compétence sur l'ensemble de ce territoire insulaire. Le cœur de nos travaux s'intéresse plus particulièrement à la formation initiale et continue des personnels policiers, lesquels constituent notre population d'étude.

Outils de collecte de données

Notre recueil de données repose notamment sur l'entretien semi-directif. Partant de l'héritage piagétien de cette méthode (Blanchet et Gotman, 2013), il s'agit pour nous de mettre à contribution ces professionnels par l'intermédiaire de leurs paroles afin de faire en sorte qu'ils soient pleinement participants et acteurs de cet échange. Ceci nous permet de fonder nos travaux sur leurs discours, lesquels se révèlent forts instructifs en termes de pratiques déclarées. Toutefois, si cette méthode se révèle intéressante pour les policiers formateurs, nous ne sommes pas en mesure de l'appliquer de manière similaire pour le groupe des policiers de voie publique, ces derniers étant trop accaparés par leurs contraintes opérationnelles et donc peu disponibles pour consacrer du temps à un entretien. Pour ces derniers, nous faisons le choix d'utiliser un questionnaire, outil qui nous donne la possibilité de nous pencher sur ces personnels d'une manière plus distanciée tout en révélant des tendances générales sur leurs profils. En recourant à cet outil, notre objectif est de tenter de mettre en relation l'identité sociale des apprenants et leur action, c'est-à-dire leur place en situation opérationnelle et en formation au travers de leur vécu émotionnel et de leur utilisation de la langue créole, afin de tenter d'établir un lien de causalité (De Singly, 2016).

Études empiriques

Afin de tester le choix de notre méthodologie, nous organisons en amont des entretiens exploratoires enregistrés avec des professionnels de la sécurité. Trois personnes exerçant dans ce secteur nous permettent de débiter notre étude et de construire un corpus de questions fondé sur les grandes orientations de notre sujet. Le premier est un policier en activité exerçant dans des unités opérationnelles sur l'ensemble du territoire de la Guadeloupe. Le second est professeur en lycée professionnel dans la filière des métiers de la sécurité sur une commune de l'archipel. Le troisième est une conseillère d'insertion et de probation au sein des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire de l'archipel. Tous les trois nous donnent l'occasion d'expérimenter nos questions de recherche et de les préparer pour les entretiens prévus ensuite auprès des personnels de police de Guadeloupe. Ces professionnels sont interrogés essentiellement sur leurs représentations et leur pratique de la langue créole sur les plans personnel et professionnel ainsi que sur leurs émotions ressenties lors de cet usage. Pour ce public, le créole est-il utilisé ? Si oui, dans quel cadre ? À quelles occasions ? Apparaît-il comme une limite à la transcription d'éléments de doctrine ou, à l'inverse, comme un facilitateur de sens ? Est-il présent dans les actions de formation et de terrain et à quel niveau ? Contribue-t-il à la réussite des formateurs et des formés ? Le support utilisé pour recueillir la parole de ces personnes est une grille d'entretien exploratoire dont le titre est « La place de la langue créole chez les acteurs des forces de sécurité intérieure ». Nous interrogeons ainsi ces professionnels autour de deux grandes catégories de questions. La première relative aux informations personnelles, la seconde aux informations professionnelles. Concernant la première, les principales questions portent sur la durée de vie en Guadeloupe, l'apprentissage du créole, sa compréhension, son usage dans certaines situations et avec certaines personnes, son positionnement au sein de la société guadeloupéenne. S'agissant de la seconde, les questions posées portent sur les situations professionnelles dans lesquelles ils ont recours à la langue créole, mais également avec quelles personnes, dans quelles circonstances, si le créole est utilisé avec le public et s'il apparaît comme un obstacle ou un facilitateur dans la communication dans le cadre de l'exercice de leur profession.

Ces personnes sont choisies par les liens que nous entretenons avec elles depuis de nombreuses années dans le cadre de notre réseau professionnel. Le premier entretien,

d'une durée de trente minutes, a eu lieu le 6 mars 2020, à notre bureau, en présentiel. Il s'agissait d'un policier en exercice avec lequel nous avons travaillé quelques années auparavant. Le contact n'en fut que plus aisé et le déroulement de la séance optimisé par notre proximité. Eu égard au profil de ce premier interlocuteur, il nous a fallu prendre en compte un certain nombre d'éléments liés à des aspects relationnels. Ainsi, ce policier, du fait des liens professionnels antérieurs que nous avons entretenus, avait une certaine propension à l'interprétation de ses propos et à leur analyse, cherchant, de manière inconsciente, à nous orienter. De même, la dimension affective, conséquente, a dû être gérée tout au long de l'entretien. En effet, après avoir exercé ensemble plusieurs années sur le terrain opérationnel, nous nous retrouvions avec ce professionnel dans une autre posture, celle du chercheur resté toutefois policier en exercice. Notre double statut pouvait ainsi donner lieu à des situations délicates quant à la nécessité pour nous de maintenir une certaine distance et une objectivité. Toutefois, notre interlocuteur a fait preuve de détachement afin de participer activement à nos échanges, permettant ainsi de minimiser la proximité issue de nos relations professionnelles et amicales, de « jouer le jeu » de l'entretien et, partant, de préserver notre distanciation sociale, préalable indispensable à la validité des données recueillies à cette occasion (Elias, 1993). En ce sens, notre statut de policier en activité enquêtant sur son champ professionnel nous imposait de prendre en compte, d'une manière ou d'une autre, « [...] la fréquente imbrication des relations d'enquête aux liens et aux affects antérieurs » (Bila, 2009 : 9). Le second entretien s'est tenu le 4 mai 2020, sur une durée de quarante-cinq minutes. Notre réseau professionnel nous avait permis d'avoir de nombreux contacts dans la sphère de la sécurité privée à partir de laquelle nous avons mené nos travaux de recherche dès le stade de notre mémoire de Master (Ondo, 2019). C'est ainsi que nous avons pris contact avec l'un de ses membres, reconnu comme l'un des plus anciens et des plus expérimentés dans son domaine de compétence. Pour ce second professionnel, l'entretien s'est réalisé en distanciel via le réseau social WhatsApp, nos nombreuses contraintes professionnelles respectives ne nous permettant pas de nous rendre disponibles en présentiel. Enfin, la troisième personne à être interrogée, le 13 juillet 2020, fut une conseillère d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire. À l'instar du second intervenant, cette interview, d'une durée de 15 minutes, tenue dans un lieu public, fut rendue possible par l'existence d'un réseau professionnel conséquent, lequel nous avait permis de tisser des liens entre notre institution et différents partenaires issus des services

déconcentrés de l'État dans le cadre d'actions de formation réalisées en direction de leurs personnels. Nous appuyant sur notre grille d'entretien élaborée en amont, nous posions les questions y afférentes et laissions chacun de nos interlocuteurs s'exprimer, en leur donnant la possibilité de moduler à leur convenance leurs réponses pour leur laisser la possibilité de les adapter à leurs ressentis. Parfois, nous nous permettions, lorsque cela nous semblait nécessaire, notamment quand nous estimions que notre interlocuteur pouvait quelque peu se disperser dans ses réponses, de le recentrer sur le sujet principal. Nous maintenions ainsi une cohérence dans le discours pour notre travail ultérieur de retranscription et d'analyse.

Outils d'analyse de données

Notre méthodologie d'analyse des données recueillies à l'issue de ces entretiens exploratoires est celle de l'analyse de contenu et du repérage des verbatims par catégorisation. Le but de cette méthode est de parvenir à l'identification d'unités de sens, lesquelles favorisent l'éclosion d'une cohérence et d'une compréhension du discours des personnes interrogées. Comme l'indique Bardin (1977 : 43), l'analyse de contenu est « un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces énoncés ». Au-delà du contenu, l'objet de notre étude est de déterminer des éléments permettant de mettre en exergue des représentations de la langue créole par les professionnels interrogés. Nous nous plaçons ainsi dans la ligne de la littérature liant analyse de contenu et représentations sociales (Moscovici, 1976). S'agissant du contenu, nous faisons le choix de l'étude de l'opinion avec l'utilisation de l'analyse thématique « [...] par la catégorisation des énoncés dans des thèmes d'analyse » (Negura, 2006 : 3). L'analyse thématique avait pour objectif « [...] de dégager les éléments sémantiques fondamentaux en les regroupant à l'intérieur des catégories » (Negura, 2006 : 3). Ces mêmes catégories comportent des unités de sens codifiées et catégorisées dans des thèmes. Dans le cadre de notre méthodologie, nous avons élaboré deux grandes catégories fondées sur deux manières d'appréhender le créole, la

première nommée « Le créole représenté de manière positive », la seconde intitulée « Le créole représenté de manière négative », toutes deux également sous-catégorisées. Au sein de chacune de ces catégories, nous avons distingué deux autres strates, la première relative aux représentations sur le plan personnel, la seconde relative aux représentations sur le plan professionnel.

Premiers résultats

Pour mener à bien l'étude de ces trois entretiens exploratoires, que nous avons intégralement retranscrits, nous avons analysé ces deux grandes catégories de sens et d'interprétation. Le constat général que nous faisons à la suite de ce travail est que la langue créole semble être perçue à la fois positivement et négativement tant sur le plan personnel que professionnel. Sa représentation, sa perception et ses effets peuvent aussi différer selon le public et en fonction des locuteurs qui l'utilisent. Cette analyse nous permet également de procéder à une identification du type de professionnel de la sécurité utilisateur de la langue créole dans sa vie privée et dans ses activités professionnelles. Pour ce faire, nous nous fondons sur plusieurs études relatives aux alternances codiques dans les méthodes d'apprentissage en milieu scolaire. Plus précisément, nous nous basons sur le modèle de Tupin, Françoise et Combaz (2005) qui identifient trois types de profils d'enseignants vis-à-vis de l'utilisation du créole à l'école à La Réunion, et plus ou moins susceptibles d'avoir recours à l'alternance codique lors de leur pratique professionnelle : le « sceptique », le « convaincu » et le « pragmatique ». L'enseignant « sceptique » possède parfois de faibles compétences en créole ou une représentation négative liée à cette langue. Il est réticent à la dimension pédagogique du créole et à son usage en classe. À l'inverse, l'enseignant « convaincu » possède de solides compétences en créole et est favorable tant à l'entrée du créole à l'école qu'à son utilisation en classe comme outil didactique. Enfin, l'enseignant « pragmatique » possède de bonnes compétences en créole. Il est prêt à accueillir le créole à l'école sans que cela se fasse au détriment du français.

Sur cette base théorique, nous avons analysé les discours de nos trois interlocuteurs personnels des forces de sécurité avant de les catégoriser. Le policier interrogé, de par son parcours, son vécu, ses connaissances avérées et son engagement à défendre

l'utilisation de la langue créole dans sa vie privée et professionnelle, apparaît comme un professionnel « convaincu ». Son attitude positive à l'égard du créole atteste de la place importante des alternances et mélanges codiques dans la pratique policière des professionnels de terrain. Il appelle d'ailleurs à une utilisation accrue de cette langue qu'il estime indispensable dans des situations professionnelles bien précises telles que la recherche, la collecte et la remontée d'informations auprès de publics exclusivement créolophones. Concernant le professeur des Métiers de la sécurité, sa représentation et son utilisation de la langue créole se fondent essentiellement sur des besoins d'adaptation à des situations personnelles ou professionnelles qui nécessitent une posture spécifique. Ainsi fait-il un usage de nature avant tout pragmatique du créole dans le but de gérer un contexte de crise ou une difficulté particulière et présente en ce sens un profil de locuteur dit pragmatique, dont l'utilisation du créole répond avant tout à des nécessités situationnelles. Enfin, s'agissant de la conseillère d'insertion et de probation, à l'instar du professionnel précédent, son approche et son utilisation du créole sont motivées d'abord par des besoins de contextualisation de son discours et de sa posture notamment au sein du monde du travail. À l'issue de notre étude, il nous est apparu qu'aucun des trois professionnels de la sécurité interrogé ne présente les caractéristiques d'un usager « sceptique » de la langue créole. Tous ont un point commun, celui d'une utilisation assumée de leur langue maternelle. Qu'ils soient convaincus ou pragmatiques, le créole apparaît pour eux comme un moyen évident de se réaliser sur le plan professionnel car partie intégrante des processus d'adaptation aux différentes situations qu'ils vivent sur le terrain opérationnel.

Perspectives

Toujours sur la base théorique du modèle de Tupin, Françoise et Combaz (2005) et à la suite de nos entretiens exploratoires, nous avons débuté d'autres entretiens et diffusé un questionnaire auprès de policiers en fonction sur la voie publique et de policiers en formation, visant à recueillir leurs pratiques déclarées de la langue créole en situation de travail. Nos premières analyses semblent mettre en évidence que le créole apparaît tantôt comme un facilitateur permettant de dénouer des tensions, tantôt comme un

facteur aggravant d'une situation de crise. Il conviendra de vérifier si ce premier constat est confirmé ou non.

En perspective, nous nous interrogeons sur le rôle que pourrait jouer le créole dans l'optimisation des compétences professionnelles des policiers par une utilisation plus consciente de cette langue. Pour ce faire, nous envisageons, à l'issue de nos travaux, et dans le cadre d'une dynamique de recherche-action, l'élaboration d'un outil contenant un corpus linguistique propre aux forces de sécurité leur permettant de mieux adapter leurs process au contexte guadeloupéen.

Bibliographie

- Bardin, L. (1977). *L'Analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bila, B. (2008). Anthropologie « chez soi » auprès de personnes vivant avec le VIH à Ouagadougou : Empathie, méthode et position des acteurs. *Ethnographiques*, 17. <https://www.ethnographiques.org/2008/Bila>.
- Blanchet, A. et Gotman, A. (2013). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*. Paris. Armand Colin.
- Brodeur, J.-P. (1984). *La police : mythes et réalité*. http://classiques.uqac.ca/contemporains/brodeur_jean_paul/police_mythes_et_realites/police_mythes_et_realites.html.
- Delcroix, A. Forissier, T. et Anciaux, F. (2013). Vers un cadre d'analyse opérationnel des phénomènes de contextualisation didactique. In F. Anciaux, T. Forissier et L. F. Prudent (dir.), *Contextualisations didactiques. Approches théoriques* (p. 141-185). Paris : L'Harmattan.
- Chiland, C. (1995). *L'entretien clinique*. Paris : PUF. Quadrige.
- De Singly, F. (2016). *Le questionnaire*. Paris. Armand Colin.
- Elias, N. (1993). *Engagement et distanciation*. Paris, Fayard (1ère éd. 1983).
- Loubet Del Bayle, J.-L. (1998). *Éléments pour une théorie politique de la police*. http://classiques.uqac.ca/contemporains/loubet_del_bayle_jean_louis/Elements_theorie_pol_police/Elements_theorie_pol_police.html.
- Moscovici S. (1976). *La Psychanalyse. Son image et son public*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Negura, N. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales.

SociologieS, Théories et recherches, 1-17.

<http://journals.openedition.org/sociologies/993>

Ondo, J.-F. (2019). La place des émotions dans la formation aux métiers de la sécurité privée : vecteur de professionnalisation ? [Mémoire de Sciences de l'Éducation]. Université des Antilles.

Prudent, L. F. (2005). *Langue et culture créoles: création d'une discipline et construction de normes*.

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2005-1-page-103.htm>.

Rogers, C. (2005), *Le développement de la personne*. Dunod (1961 pour l'édition originale en anglais).

Véronique, G. D. (2013). *Émergence des langues créoles et rapports de domination dans les situations créolophones*, *In Situ*, 20 | 2013.

<http://journals.openedition.org/insitu/10209>.

Mots-clés :

Contexte – Créole – Formation – Police – Sécurité

Axe retenu :

Axe 1: Penser une transformation des métiers à partir des situations de travail

Adresse postale : 16 allée des prunes cythères 97115 Sainte-Rose

Téléphone portable : 07 66 71 46 59

Statut de l'inscription : universitaire